



# Le Champlinois

Bulletin d'information municipale

## BUDGET 2007

Décembre 2006

**Maire :** Marcel P. Marchand  
**Conseillers (ères) :** Raymond Beaudry  
Benoît Massicotte

Sonya Pronovost  
Mireille Le Blanc

Jean-Robert Barnes  
Claude Pintal

Citoyens, Citoyennes,

Selon les dispositions de l'article 693-B de la loi 105 du Code municipal, le maire doit faire rapport de la situation financière de la Municipalité aux membres du conseil et à toute la collectivité.

Voici les cinq éléments traités dans ce rapport :

1. Les derniers états financiers.
2. Le dernier rapport du vérificateur.
3. Les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours.
4. Les orientations générales du budget à venir.
5. La rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil.

### **1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS**

#### **1.1 L'administration**

L'exercice financier 2005 s'est terminé par un surplus de 57 166 \$.

Au 31 décembre 2005, la Municipalité avait un surplus accumulé non affecté de 189 387 \$.

#### **1.2 État de la dette à long terme**

Avec une dette à long terme à la charge de la Municipalité de 1 400 639 \$, le taux d'endettement

était légèrement inférieur à 1.25 % de notre richesse foncière. Plus de 95 % de cette dette, soit 1 350 825 \$, est à la charge des usagers de certains services et n'est pas répartie à l'ensemble des contribuables. Le remboursement de ce montant se fait par le biais d'une taxe de secteur ou d'amélioration locale.

### **2. DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Les livres de la Corporation municipale de Champlain ont été vérifiés par la firme Dessureault Leblanc Lefebvre, comptables agréés. Voici un extrait de leur rapport :

*« À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2005, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec. »*

### **3. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS**

Selon la dernière analyse de la direction des finances, la Municipalité terminera l'année financière 2006

avec un budget équilibré, donc sans déficit. Les dépenses d'environ 1 500 000 \$ seront couvertes par des revenus équivalents.

#### **4. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET À VENIR**

##### ● **Le déménagement de la bibliothèque dans l'école Champlain**

Ce projet que nous annonçons depuis 3 ans s'est finalement réalisé grâce à l'octroi d'une subvention de près de 90 000 \$ du ministère des Affaires culturelles. Tel que prévu, la construction a débuté à l'été 2006 et l'ouverture officielle a eu lieu le 6 décembre. Le comité de la bibliothèque, chapeauté par la conseillère Sonya Pronovost, a mis les bouchées doubles pour transférer dans un temps record tous les livres de l'ancien local de la bibliothèque municipale. De plus, il fallait enregistrer tous ces volumes par une technique informatique.

Donc en 2007, le conseil va appuyer les demandes du comité de la bibliothèque et poursuivre le développement de ce service.

##### ● **L'aménagement du quai**

La phase 1 du projet d'aménager le quai de Champlain pour en faire un attrait touristique, et en même temps en améliorer l'accessibilité pour les gens de Champlain, a été réalisée au mois d'août 2006.

La descente a été reconstruite en bonne partie mais, l'entrepreneur devra reprendre une partie de l'ouvrage qui ne satisfait pas les membres du comité du quai et les utilisateurs.

Deux murs de soutènement ont été érigés pour préparer la construction d'un bâtiment de services et un stationnement.

La phase 2 qui consiste à aménager le quai pour accueillir les gens avec l'installation de bancs et de tables, se complétera au printemps 2007. Nous avons obtenu des subventions dans le cadre du Pacte rural et du programme « Renouveau villageois » pour réaliser ce projet.

##### ● **Le tourisme**

Une Corporation touristique a vu le jour à Champlain en 2006.

Un plan directeur en tourisme devrait être présenté à la population et aux intervenants touristiques de Champlain en 2007.

Le projet de signalisation touristique et commerciale est toujours à l'étude pour les trois municipalités le long du Chemin-du-Roy, i.e. Champlain, Batiscan et Sainte-Anne-de-la-Pérade

##### ● **La recherche de nappes d'eau souterraines**

Les tests de pompage pour trouver de l'eau en quantité et en qualité se sont poursuivis en 2006. La compagnie d'hydrogéologie qui effectuait les tests pour nous a déposé son rapport au mois de novembre. Comme les conclusions de ce rapport ne sont pas suffisamment claires pour nous inciter à investir des sommes énormes dans ce projet, nous devons rencontrer, au début de janvier 2007, les hydrogéologues avec nos ingénieurs pour clarifier le tout.

##### ● **Les Fêtes champlainoises**

Les 4 et 5 août 2007, il y aura de nouveau une grande fête champêtre et familiale à Champlain. Nous soulignerons le 343<sup>e</sup> anniversaire de notre fondation. La fête de 2006 a été un beau succès encore.

Les fêtes de 2007 seront sous la présidence de madame la conseillère Mireille Le Blanc, également présidente du comité culturel.

##### ● **Les projets d'immobilisations pour 2007**

Voici la liste des principaux projets d'immobilisations prévus par le conseil et réalisés avec des subventions. Tous ces travaux ou achats étaient budgétés en 2006 et se complèteront en 2007 :

- Recherches en eaux souterraines;
- Aménagement du quai ;
- Achat d'une génératrice en cas de panne majeure (Plan des mesures d'urgence);
- Panneaux d'identification aux entrées de Champlain.

Voici maintenant des projets que le conseil considère importants mais qui sont à réaliser sans subvention :

- Agrandissement du garage municipal;
- Remplacement de machinerie pour des travaux municipaux;
- Ameublement de la salle du conseil au Centre du Tricentenaire;
- Différents travaux de voirie;
- Le projet de la COOP.

La Municipalité a réussi à dézoner une partie de son territoire pour augmenter son périmètre urbain. Des rencontres auront lieu au début de janvier avec les propriétaires pour évaluer la situation. Plus de cinquante maisons nouvelles pourraient être construites autour du village.

### ● **Lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Champlain**

À la fin de juillet 2006, la Cour d'appel du Québec a rendu son jugement sur le dossier du site d'enfouissement de Champlain. Il confirme aux municipalités membres du Comité le droit d'exproprier les terrains appartenant à la compagnie Enfouissement Champlain inc.

Donc dès janvier 2007, le Lieu d'enfouissement sanitaire de Champlain (LES) reprendra ses activités normales qui avaient été perturbées par une injonction de la compagnie Enfouissement Champlain inc. Cette injonction nous a fait très mal en 2006 : premièrement, les redevances que la Municipalité retire de la localisation du site sur son territoire ont été amputées en 2006 d'un montant de plus de 30 000 \$. Cela représente au bas mot 3 cents du 100 \$ d'évaluation. Deuxièmement, au plan social, nous avons dû mettre à pied 3 employés permanents du LES.

### ● **Schéma de couverture de risques**

Le schéma régional de couverture de risques a été déposé au gouvernement en 2006 et nous attendons toujours des nouvelles. Les impacts financiers seront très importants d'ici à quelques années car les nouvelles normes de sécurité très sévères nous obligeront à acheter des équipements nécessaires mais dispendieux. De plus, nos pompiers devront suivre plusieurs cours de formation pour faire partie de la brigade contre les incendies.

Nous étudions avec l'Agence des services sociaux de la Mauricie la possibilité que la Municipalité se dote d'un défibrillateur cardiaque. Une formation adéquate et en continu de nos premiers répondants sera aussi nécessaire.

### ● **Le site Internet de Champlain**

L'accès au site Internet qui devait être possible au cours de l'année 2006 a été reporté au début de 2007 en raison de la complexité de la tâche. Nous avons fait appel à un retraité bénévole, M. Daniel Laganière, pour nous appuyer dans la conception du site. Nous

voulons que par cet outil, la population puisse obtenir de l'information plus rapidement, et graduellement utiliser le site pour des fonctions administratives et financières.

### ● **Taux de taxes 2006**

En 2006, le conseil devait préparer son budget en tenant compte du nouveau rôle d'évaluation qui avait été déposé le 15 septembre 2005. La valeur foncière de Champlain était passée de 76 millions \$ en 2005 à plus de 109 millions \$ pour 2006. Cette année, la valeur de l'évaluation foncière sera de 112 millions \$. Donc une augmentation de 2.7 %.

Le rôle d'évaluation est préparé à partir des transactions effectuées dans la municipalité. Or encore cette année, il y a eu de nombreuses transactions dépassant de plus de 30% les valeurs inscrites au rôle. La pression est très forte dans le domaine immobilier dans la municipalité.

Les membres du conseil ont épluché tous les postes budgétaires avec attention. Cette analyse a permis de réduire les dépenses générales de 2.7 %. Cependant, le remboursement des dettes à long terme a fait un bond de 20 000 \$, soit 29 %. L'augmentation de la dette générale est due en grande partie aux grands travaux en immobilisation qui ont transformé Champlain depuis quelques années.

### ● **Taxe foncière**

L'année 2007 ne sera pas difficile pour les propriétaires fonciers de Champlain parce que le conseil municipal a décidé de laisser le taux de base de la taxe foncière inchangé à 0.65 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'année 2007.

Le conseil a aussi décidé d'appliquer une mesure proposée par le comité de Politique familiale en ce qui concerne le nombre de versements pour acquitter son compte de taxes. Le nombre de versements qui était de 2 en 2000 est passé à 3 en 2001. Cette mesure a été très appréciée. En 2007, le nombre passera à 5 et s'échelonnera de la fin de février à la fin d'octobre.

De plus, nous pouvons annoncer que grâce aux représentations de la Fédération québécoise des municipalités dont Champlain fait partie, les propriétaires de Champlain profiteront d'un crédit important sur leur compte de taxes foncières provenant de la Commission scolaire en 2007.

Une autre bonne nouvelle nous vient de la diminution de 3 % du taux de la taxe sur la police.

- **Hygiène du milieu et réseau de distribution de l'eau**

Pour les postes budgétaires *hygiène du milieu et réseau de distribution de l'eau*, postes qui ne touchent pas tous les gens de Champlain, les revenus ne compensent pas encore les dépenses.

Les recherches en eau créent une pression importante sur l'augmentation des dépenses dans ce poste budgétaire.

Tel qu'annoncé l'an dernier, le tarif de l'aqueduc sera haussé à nouveau cette année pour répondre au principe de l'utilisateur payeur. Le tarif sera augmenté de 20 \$. Ainsi, nous sommes tous invités à rationaliser notre consommation d'eau et à éviter tout gaspillage pour ralentir ou freiner la hausse des tarifs à l'avenir.

- **Enlèvement et destruction des matières résiduelles**

Ce poste comprend le ramassage des matières résiduelles, le ramassage des feuilles et la cueillette sélective, les RDD. En 2007, il y aura un éco-centre au LES de Champlain pour accélérer le recyclage. Cet Éco-centre devait être construit en 2002 mais les difficultés judiciaires empêchèrent sa construction jusqu'à ce jour. La tarification par unité de logement sera majorée 14 \$ pour compenser les dépenses.

- **Traitement des eaux usées**

Même si le système d'épuration des eaux est en fonction depuis 2004, le dossier sera fermé définitivement en 2007. Le gouvernement nous doit encore des sommes importantes d'argent et comme certaines déficiences n'ont pas encore été réglées par l'entrepreneur, le dossier traîne en longueur.

Le tarif pour l'assainissement des eaux usées sera majoré de 22 \$ pour tenir compte des coûts plus élevés en 2007 et nous comptons le geler à ce niveau jusqu'au renouvellement de l'emprunt en 2010.

---

## 5. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

---

Conformément à la loi, nous déposons aussi le traitement versé aux élus municipaux en 2006.

	<u>Salaire</u>	<u>Allocation non-imposable</u>
<b><u>Maire</u></b>		
Municipalité	12 026 \$	2 988 \$
M.R.C	4 328 \$	2 164 \$
R.I.G.D.M	1 478 \$	739.32 \$
<b><u>Conseillers</u></b>	2 800 \$	1 400 \$

---

### CONCLUSION

---

*En terminant, je tiens à vous offrir, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel,*

**NOS MEILLEURS VŒUX  
À L'OCCASION DE NOËL ET  
DE LA NOUVELLE ANNÉE.**

Marcel P. Marchand, maire

## CONGÉ DES FÊTES

Pour la période des Fêtes, le bureau de la municipalité sera fermé

**du 23 décembre 2006**

**au 3 janvier 2007, inclusivement**

Pour toute urgence, veuillez laisser votre message sur le répondeur au bureau municipal (295-3979)

## CORPORATION TOURISTIQUE DE CHAMPLAIN

Les membres de la Corporation touristique de Champlain sont heureux de vous divulguer les noms des grands gagnants du concours « Champlain en photos 2006 »

Les gagnants sont :

- Prix du jury  
M. Michel Bergeron, Saint-Maurice
- Prix du public  
M. Érik Vink, Montréal
- Catégorie patrimoine bâti  
M. Yvan Cossette, Trois-Rivières
- Catégorie fleuve  
M. Érik Vink, Montréal
- Catégorie villégiature  
M. Yvan Cossette, Trois-Rivières
- Catégorie agriculture  
Mme Chantal Godin, Champlain
- Hors catégorie  
M. Érik Vink, Montréal

Les photos primées sont exposées à la bibliothèque municipale/scolaire de Champlain aux heures d'ouverture de la bibliothèque, soit les lundi et mercredi soirs de 19 h 00 à 20 h 30. En janvier, elles seront exposées à la Caisse Desjardins Samuel-De Champlain.

Jean Turcotte,  
pour la Corporation touristique de Champlain

## COMITÉ DE CONSERVATION ET DE MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE DE CHAMPLAIN

Depuis le mois de juin dernier, le site Internet de l'église de Champlain est en ligne.

Vous désirez en savoir davantage sur l'histoire des églises de Champlain?

Vous y découvrirez une foule d'informations intéressantes.

De plus, à chaque semaine, vous pouvez consulter le semainier paroissial à l'adresse suivante :

[www.eglisedechamplain.qc.ca](http://www.eglisedechamplain.qc.ca)

## BIBLIOTHÈQUE DE CHAMPLAIN

### Inauguration de la bibliothèque municipale-scolaire de Champlain

Le 9 avril 1961, le curé Paul Rainville annonçait au prône, « une importante réunion, à la salle paroissiale à 1 h 30, des personnes invitées par la Société Saint-Jean-Baptiste pour la formation du comité destiné à promouvoir la fondation d'une bibliothèque municipale à Champlain. S.V.P. y assister et apporter collaboration »

Quelques années plus tard, le curé Rainville annonçait au prône, « Ouverture officielle de la bibliothèque de Champlain mercredi le 19 janvier 1966 ».

Eh bien voilà que près de 40 ans plus tard, l'on procédait, le 6 décembre dernier, à l'inauguration officielle de la bibliothèque municipale-scolaire de Champlain dans les nouveaux locaux aménagés à l'école Champlain en présence des principaux partenaires.

Toutes les personnes réunies ont salué avec beaucoup d'enthousiasme la concrétisation de ce grand projet pour Champlain.

Enfin une bibliothèque qui répond aux besoins de la clientèle jeune et adulte.

Les membres du comité de la bibliothèque ainsi qu'une dizaine de bénévoles ont mis beaucoup d'énergie au cours des derniers mois pour que ce lieu

d'échange et de culture devienne un milieu de vie dynamique et les projets à venir foisonnent tant au niveau de l'animation que de la bonification de la collection.

Ainsi au cours des semaines à venir plusieurs « nouveautés » seront offertes aux lecteurs et aux lectrices tant au niveau des livres de références que des romans adultes, cela, grâce à l'aide financière de la Caisse Desjardins Samuel-De Champlain et de la Municipalité.

**Veillez prendre note du nouvel horaire de la bibliothèque qui est ouverte les lundis et mercredis soirs, de 19 h 00 à 20 h 30 et à compter du 13 janvier, le samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30.**

Bienvenue à toutes et tous.

Sonya Pronovost, conseillère municipale  
Pour le comité de la bibliothèque

### COMITÉ POLITIQUE FAMILIALE

Au cours des deux derniers mois, les représentants des questions familiales de chaque municipalité ont conçu un questionnaire pour l'ensemble de la MRC des Chenaux.

Ce sondage va nous aider à cerner les préoccupations de nos familles champlainoises. Il vous parviendra vers la fin janvier 2007.

Par la suite, il y aura une compilation qui sera faite par madame Monique Landry, responsable pour l'ensemble de la MRC des Chenaux. Avec les éléments recueillis pour Champlain nous aurons une base pour l'élaboration d'une politique familiale.

Le comité composé de mesdames Marianne Duchesne, Chantal Dumas, Marie-Andrée Cormier, Marlène Richard, Annie Cossette, Mireille Le Blanc et Sonya Pronovost est présentement à établir une liste de ce qui se fait déjà dans notre municipalité en tant qu'action familiale.

Sonya Pronovost

### DISPOSITION DE LA NEIGE SUR LES CHEMINS PUBLICS

L'article 498 du Code de la Sécurité routière mentionne que :

« Nul ne peut jeter, déposer, lancer ou permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace ou un objet quelconque sur un chemin public. »  
(1986, c. 91, a.498)

### ORDURES MÉNAGÈRES RÉCUPÉRATION

Afin de faciliter le déneigement et permettre aux employés municipaux d'effectuer leur travail adéquatement, nous vous demandons de ne pas placer les bacs sur le trottoir, mais plutôt sur vos terrains.

Les utilisateurs de «petits bacs bleus» servant à la récupération devraient faire preuve de diligence dans la disposition des articles afin que ces derniers ne soient pas dispersés au gré du vent, et éviteraient ainsi d'incommoder leurs voisins.

Les personnes qui désirent se procurer des bacs peuvent en faire la demande au bureau municipal.

Petit bac bleu	8.00 \$
Bac gris ou bleu 240 litres	60.00 \$
Bac gris ou bleu 360 litres	70.00 \$

### PATINOIRE

Veillez prendre note que la patinoire du Centre du Tricentenaire sera ouverte, si la température le permet, tous les jours ; les lumières s'éteignent à 22 heures.

#### Le local de la patinoire sera fermé le :

- 24, 25, 30 et 31 décembre 2006 toute la journée
- 1<sup>er</sup> janvier 2007 toute la journée

### SKI DE FOND

Les pistes de ski de fond seront accessibles aux skieurs prochainement. Bonne saison.

Notre inspectrice en bâtiment, madame Nathalie Douville, sera de retour au bureau municipal le **mardi, 9 janvier 2007.**

**MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN****FONDS D'ADMINISTRATION  
RECETTES et DÉPENSES**

De l'exercice financier au 31 décembre 2005

	<b>2005</b>
<b>REVENUS</b>	
Revenus de sources locales :	
Taxes	1 009 234 \$
Paiement tenant lieu de taxe	8 203 \$
Services rendus aux organismes municipaux	123 852 \$
Autres services rendus	28 632 \$
Autres revenus	60 778 \$
	<hr/> 1 230 699 \$
Revenus de transferts	
Transferts inconditionnels	67 799 \$
Transferts conditionnels	145 574 \$
Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement	(103 072) \$
	<hr/> 1 341 000 \$ <hr/>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	376 218 \$
Sécurité publique	177 514 \$
Transport routier	239 975 \$
Hygiène du milieu	255 466 \$
Santé et bien-être	8 071 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	13 821 \$
Loisirs et culture	114 700 \$
Frais de financement	93 465 \$
	<hr/> 1 279 230 \$ <hr/>
<b>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>	
Remboursement en capital de la dette à long terme	28 007 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement	14 546 \$
	<u>42 553 \$</u>
<b>SURPLUS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AVANT AFFECTATION</b>	<u>19 217 \$</u>
<b>AFFECTATION</b>	
Surplus accumulé affecté	40 949 \$
Virement à des fonds réservés	(3 000) \$
	<hr/> 57 166 \$ <hr/>
<b>SURPLUS DE L'EXERCICE</b>	<hr/> 57 166 \$ <hr/>

**MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN**

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2007

	<b>2007</b>
<b>REVENUS</b>	
Revenus de sources locales :	
Taxes	1 281 865 \$
Paiement tenant lieu de taxe	8 460 \$
Revenus de source locale	185 254 \$
Transferts	29 747 \$
<hr/>	
<b>Total des revenus</b>	<b>1 505 326 \$</b>
<hr/>	
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	418 747 \$
Sécurité publique	167 878 \$
Transport routier	246 931 \$
Hygiène du milieu	264 554 \$
Aménagement, urbanisme et développement	24 424 \$
Développement économique et social	19 429 \$
Loisirs et culture	128 428 \$
Frais de financement	76 525 \$
<hr/>	
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 346 916 \$</b>
<hr/>	
<b>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>	
Remboursement en capital	88 410 \$
Transfert aux activités d'investissement	70 000 \$
<hr/>	
<b>Total des autres activités financières</b>	<b>158 410 \$</b>
<hr/>	
<b>Total des activités financières et d'investissement</b>	<b>1 505 326 \$</b>
<hr/>	
<b>DÉFICIT AVANT AFFECTATIONS</b>	
<b>AFFECTATIONS &amp; FINANCEMENT</b>	
Surplus accumulé non affecté	
<hr/>	
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>0 \$</b>
<hr/>	